

OCTEVILLE-SUR-MER
SEINE-MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DE AF 2025 75 022

Date d'envoi de convocation : 24 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604818-20250401-DEAF202575022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2025

L'an Deux Mil Vingt Cinq
Le 1^{er} avril

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la salle des mariages de la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Olivier ROCHE, Maire.

Etaient présents à l'appel nominal : Olivier ROCHE, Didier Gervais, Françoise DEGENETAIS, Thierry LAFFINEUR, Michèle GAUTIER, Denis RIOULT, Frédérique VAUDRY, Patrick SILORET, Christine DONNET, Marie-Claude CRESSANT, Daniel BIGOT, Jean-Jacques ONO-DIT-BIOT, Annie DURAND, Jean-Luc SERVILE, Jean-Louis ROUSSELIN, Georges LEMAITRE, Isabelle JULIEN, Patrick BASSETTE, Claudine MABIRE, Jacques MARTIN, Brigitte PRINCE, Marie-Pierre PIROCCHI, Philippe DESHAYES, Sylvie FICHET.

Etaient absents à l'appel nominal : Michel MAILLARD (pouvoir à Didier GERVAIS), Marie-France BEAUVAIS (pouvoir à Christine DONNET), Sylvain CHICOT (pouvoir à Thierry LAFFINEUR), Frédérique CORMONT (pouvoir à Françoise DEGENETAIS), Audrey BUSSY (pouvoir à Annie DURAND).

Secrétaire de séance : Christine DONNET

Objet : attribution de subventions aux associations octevillaises

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le budget primitif de l'exercice 2025 ;

CONSIDERANT l'intérêt de la commune d'Octeville-sur-mer de soutenir les activités des associations ;

VU le rapport de M. le Maire ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'attribuer les subventions aux associations octevillaises selon le tableau annexé à la présente délibération ;

Associations	2024	2025
ACPG/CATM	1 425 €	1 425 €
Association Familiale Octevillaise	3 420 €	3 420 €
Astonia	6 500 €	1 500 €
Basket club Octeville	12 000 €	12 000 €
Comité du concours de la foire agricole	5 000 €	4 000 €
Comité des fêtes	2 850 €	2 850 €
Coopérative de l'école maternelle	2 200 €	3 500 €
Coopérative de l'école élémentaire	12 000 €	12 000 €
Handball Octeville	63 500 €	63 500 €
Maison de l'Europe	1 500 €	1 500 €
Oct'Opus	9 000 €	13 000 €
Saltim'Danse	3 000 €	3 000 €
Seahawks	0€	600 €
Sporting club Octeville	24 700 €	24 700 €
Rucher pédagogique	0 €	600 €
Octeville pour le Téléthon	1 500 €	1 500 €
Union commerçants, des industriels et des artisans (UCIA)	4 000 €	2 000 €
Centre communal d'action sociale d'Octeville-sur-mer	15 000 €	16 500 €

Délibération adoptée à l'unanimité

**Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits ;
Pour copie conforme,**

Le Maire

Olivier ROCHE
